



LE BULLETIN DU PAYS



En bref:

- Contrat de pays 2005: **61** projets publics et privés programmés pour un montant global d'investissement de **13 millions d'€**.

Pôle touristique montagne : **7 millions d'€** (notamment Guzet).

- Des informations sur l'évolution du territoire (agriculture, emploi, économie, services, etc...) vous seront bientôt accessibles grâce à l'observatoire du pays. Il comprendra notamment les fiches de INSEE que chaque commune a réactualisées au cours des derniers mois.

Veille en vrac

- Le **recensement partiel** réalisé en 2004 et 2005 sur 38 communes du Couserans montre une **augmentation de 410 habitants**.

Les plus fortes hausses de population se situent à Bonnac-Irazein (+ 5.7%) Uchenstein (+ 5%) et Mercenac (+ 3.5%)

Ces données sont disponibles à l'observatoire du Pays Couserans

- Créées en 1995, les zones de revitalisation rurales (ZRR) ont été réformées par la loi relative au développement des territoires ruraux du 23/02/05. Celle-ci recentre le zonage Z.R.R sur l'EPCI à fiscalité propre, simplifie le système d'exonération en vigueur et en élargit le champ. Les communes devront donc désormais appartenir à un E.P.C.I. à fiscalité propre pour être incluses en Z.R.R

Edito

Je suis heureux de vous présenter aujourd'hui le nouveau BULLETIN du **SYNDICAT MIXTE DU PAYS COUSERANS**.

Cette modeste publication mensuelle doit compléter humblement, me semble-t-il, le journal semestriel du PAYS consacré à la réflexion collective et à l'examen des problèmes de fond.

Nous souhaitons en effet mieux coller à la réalité quotidienne en offrant aux Élus et Responsables des informations précises et synthétiques sur l'actualité des divers dossiers et des nombreuses procédures que nous traitons jour après jour....

Puissent ainsi être compris et mieux connus tous les multiples aspects de notre engagement au service du PAYS COUSERANS!

Roger BARRAU

Président du Syndicat de Pays

Les nouveaux locaux du Pays se situent au premier étage de l'Espace Maurice Fauroux, château de Rozès à Saint-Lizier (CHAC).



L'équipe technique du pays y est à votre disposition ainsi que des permanences d'information du CAUE pour les particuliers.

L'OMPCA rurale se poursuit jusqu'en 2007!

Depuis 2002, nous animons l'Opération de Modernisation des Pôles Commerciaux et Artisanaux—Volet Rural.

Cette opération visant à renforcer l'économie locale et l'aménagement du territoire entame sa dernière ligne droite.

La 3ème tranche se clôturera courant 2007.

L'objectif prioritaire est de dynamiser le tissu commercial et artisanal du Couserans pour une meilleure attractivité des populations locales et touristiques.

Différents projets peuvent bénéficier d'aides publiques pour améliorer l'offre commerciale de proximité.

Les principaux financeurs sont l'État au titre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (F.I.S.A.C), les Communautés de Communes volontaires du Couserans, la Région Midi-Pyrénées et le Département de l'Ariège.

L'opération permet ainsi de soutenir:

- les modernisations des petites entreprises commerciales, artisanales et de services (réhabilitation des locaux commerciaux et équipements professionnels)
- et les actions collectives portées par les associations de commerçants et artisans.

Emily Augade, animatrice de l'OMPCA Couserans Volet Rural, informe et accompagne les porteurs de projets sur les possibilités d'aides afin de les aider au cours de la procédure (éligibilité des dépenses, élaboration du dossier,...)

Enveloppe financière 2007 :

Modernisations individuelles (boutiques, tournées, etc.): 340.000€

Actions collectives via les associations de commerçants (événementiel, signalétique, étude marketing, etc.): 60.000€

ZOOM sur...

Soutenu par les fonds européens et la Région, le Pays met en place (enfin !) un site d'information accessible 24h/24 :

- site portail d'information tout public (internet)
- mais également un outil de travail (fonction « extranet ») entre tous les acteurs du Couserans grâce à un code qui permettra l'accès à des informations particulières (suivi des projets, compte rendu de réunion, délibération, base de données...)

Un espace est réservé pour toutes les communes qui le souhaiteront

Ce dossier est lié au développement du haut débit initié par le Conseil Général (projet ALTI-COM : contact Remy Toulza à Cap Couserans 05.34.14.39.30) et complété par des aides aux communes par la Région et éventuellement l'Etat pour les zones blanches (contact : Cyrille Jacob).

Amélioration de l'habitat : 2 immeubles sortis de l'insalubrité en zone rurale

Réhabiliter des logements insalubres et vacants sur le marché, c'est le pari qui a été réussi le mois dernier sur la commune de Seix.

Il s'agissait de redistribuer la surface disponible et de créer une offre de qualité pour les futurs heureux locataires.

L'action habitat (OPAH-PIG-PST) l'a permis. Un architecte est bien sûr intervenu sur le projet garantissant ainsi les délais, coûts et confortés.

La rénovation des deux immeubles a coûté

600.000€, subventionnée à hauteur de 170.000€ par L'ANAH, la Région et la Communauté de communes du canton d'Oust. Les cinq logements

réalisés sont conventionnés pendant 9 ans et permettent aux locataires de bénéficier de loyers maîtrisés avec APL.

Contact: Isabelle Fort.



Les 2 immeubles réhabilités de part et d'autre du café « le Central »

Nouvelles dispositions législatives pour lutter contre l'insalubrité et la vacance des logements

La loi du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement, donne la possibilité aux communes d'instaurer une taxe sur les logements vacants depuis plus de 5 ans (article 47). La vacance s'apprécie au sens des V et VI de l'art. 232 » (vacant depuis au moins 2 années consécutives...)



Le Conseil de Développement CDPC) réfléchit au développement du sport en Couserans

Dans le cadre de son rôle de force de proposition, le CDPC a engagé une étude sur le sport en Couserans, et travaille plus précisément sur l'« état des lieux » des activités et équipements sportifs.

Ce travail est parti d'un triple constat: l'activité sportive en Couserans est très présente et multiple, mais les clubs communiquent peu entre eux, quand ils ne s'ignorent pas, et les équipements semblent ne pas être toujours adaptés.

Il convenait donc, dans l'optique de l'établissement futur d'un plan cohérent de structuration des activités sportives, de recenser les lieux et conditions de pratique ainsi que les clubs, leur mode de fonctionnement, les moyens actuels dont ils disposent, leurs besoins et leurs demandes.

Pour cela, le Conseil de Développement a établi deux questionnaires : l'un destiné aux communes (pour recenser les équipements) et l'autre aux associations sportives.

Afin de faire la synthèse de cet important travail, et d'en tirer les premières conclusions, le CDPC a lancé un « avis de recherche » en direction de différents Centres Universitaires proposant à un(e) étudiant(e) cette réflexion susceptible de nourrir un sujet de thèse.

Ce travail pourra ensuite être utilisé par le Syndicat de Pays afin de finaliser un schéma de développement du sport en Couserans
Le Conseil de Développement

A suivre :

Le pôle culturel et sportif :

Afin de pouvoir réaliser cet équipement mixte, en fonction de la localisation et de la maîtrise d'ouvrage, la phase de programmation finale sera lancée prochainement. Le coût de l'investissement est évalué pour l'instant à 15€/an/habitant sur 30 ans (et non 3€ comme annoncé dans les médias par le conseil de développement.)

Charte Forestière du Couserans:

16 fiches actions ont été élaborées par les acteurs de la forêt afin de dynamiser la politique forestière du territoire (foncier, mobilisation, protection, valorisation...).